



CASALONGA



## Code Interactif de la JUB enrichi de la jurisprudence

Le 1er juin 2023, la Juridiction unifiée du brevet (Unified Patent Court – UPC) est entrée en vigueur, venant redéfinir la stratégie de protection et de défense de la propriété intellectuelle en Europe.

En un an, plus de 230 décisions ont été rendues par cette nouvelle juridiction.

Pour aider les professionnels des brevets et de l'innovation à naviguer dans ce nouvel environnement, les équipes de Casalonga ont créé un **Code Interactif**, offrant une lecture simple et rapide des **textes** régissant la JUB, dans les trois langues officielles (anglais, français et allemand), ainsi que des **commentaires** des règles les plus importantes.

**Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre **Code Interactif** a été enrichi avec les **décisions de la JUB**, directement en lien avec les règles et articles correspondants.**

### Consultation des renvois



Les règles et articles peuvent être facilement consultés, à l'aide de pop-ups faisant apparaître les renvois.

### Recherche par mots-clés



Recherche par mots-clés dans l'ensemble des textes, commentaires et décisions de la JUB.

### Jurisprudence



La jurisprudence directement en lien avec les règles et articles correspondants.

### Commentaires



Les règles et articles les plus importants sont commentés.

Retrouvez notre Code Interactif en libre accès sur  
[www.upc-casalonga.eu](http://www.upc-casalonga.eu)



**Nos équipes ont travaillé activement pour concevoir ce Code Interactif destiné aux professionnels de la PI.**

Fondé en 1867, Casalonga est un groupe européen de plus de 120 collaborateurs (avocats, conseils en propriété industrielle brevets et marques, mandataires, juristes, ingénieurs, gestionnaires de portefeuilles, assistants et autres fonctions support), disposant de bureaux en France et en Europe et d'un réseau international de correspondants.

Au cœur de l'innovation, Casalonga développe depuis des années des outils numériques destinés à faciliter le travail de ses clients et à les accompagner dans la protection et la défense de leurs droits (création d'outils de conservation de preuves d'usage, de gestion des budgets, de l'application UPP Brevet Unitaire permettant de comparer facilement les coûts de protection selon que le brevet unitaire a été choisi ou non...).